

## TAUX D'IMPOSITION DES SOCIÉTÉS PRIVÉES CONTRÔLÉES PAR DES CANADIENS 2016<sup>1</sup>

	FÉDÉRAL	PROVINCIAL	TOTAL
<b>REVENU D'ENTREPRISE EXPLOITÉE ACTIVEMENT</b>			
Admissible à la DPE <sup>2</sup>	10,5 %	8 %	18,5 %
Admissible à la DPE <sup>2</sup> - PME manufacturière	10,5 %	4 %	14,5 %
Non admissible à la DPE	15 %	11,9 %	26,9 %
<b>REVENU D'ENTREPRISE NON ACTIVE</b>			
Prestations de services personnels	33 %	11,9 %	44,9 %
Revenu de placement <sup>3</sup>	38,67 %	11,9 %	50,57 %
Portion remboursable	30,67 %	s.o.	30,67 %
<b>REVENU DE DIVIDENDE</b>			
Société non rattachée	38 $\frac{1}{3}$ %	s.o.	38 $\frac{1}{3}$ %

<sup>1</sup> Les taux indiqués dans le tableau sont basés sur une année d'imposition de 12 mois se terminant le 31 décembre 2016.

<sup>2</sup> La déduction accordée aux petites entreprises au montant de 500 000 \$ doit être répartie entre les sociétés associées et réduite de façon graduelle si le capital versé de l'année précédente se situe entre 10 et 15 M\$.

<sup>3</sup> Exclut les revenus de dividendes.

### LIMITATION

Les documents présentés sur le site internet de FBL sont présentés à titre informatif seulement. Ceux - ci ne constituent pas des avis juridiques ni des opinions relativement aux sujets qui y sont traités. La présentation de ces renseignements ne crée aucune *relation* entre FBL et le destinataire de l'information. FBL ne donne aucune garantie quant à l'exactitude, l'intégralité ou la mise à jour des documents contenus sur ce site internet. Nous vous conseillons de contacter votre professionnel avant de vous prévaloir des documents diffusés sur ce site web ou pour obtenir plus de renseignements.